

Dans le cadre de l'événement :



Dossier de Presse



Colloque National du Photovoltaïque
« *Vers un développement durable de la filière photovoltaïque en France* »

27 Juin 2008 – Aix les Bains – France

Table des matières

1.	L'événement	3
2.	Programme détaillé	4
3.	Présentation d'EPIA	5
4.	Les partenaires	6
5.	Le marché photovoltaïque en France, en Europe et dans le monde.....	7
6.	Tarif d'achat photovoltaïque en France.....	12
7.	Objectifs pour la filière.....	12
8.	Professionnalisation de la filière.....	13
9.	Les revendications du secteur photovoltaïque en France.....	14
10.	Contacts.....	14

1. L'événement

Le Colloque National du Photovoltaïque, organisé conjointement par EPIA et l'ensemble des acteurs français impliqués dans le secteur photovoltaïque, a pour but de présenter aux professionnels français et européens du secteur l'état des lieux du marché, les perspectives de croissance et de débattre ensemble des solutions pour développer durablement la filière photovoltaïque en France. Il est organisé dans le cadre de l'événement « Solar Event » qui se tient à Aix-les Bains le week-end du 28 et 29 Juin.

Programme de la Journée

Session 1 : Perspectives de développement du marché photovoltaïque

Cette session a pour but de montrer comment, dans d'autres pays et notamment en Allemagne, le développement du marché s'est accompagné d'un développement industriel contribuant à redynamiser l'économie locale. Les entreprises leader du secteur témoigneront de leur engagement et des clés de ce succès. Une question essentielle sera posée : comment garantir que le développement du marché en France soit accompagné d'un tel dynamisme de la filière photovoltaïque en France ?

Session 2 : Table Ronde – Levée des obstacles au déploiement du marché photovoltaïque en France

La croissance du marché français ne pourra se produire sans une levée effective des barrières existantes : barrières techniques, administratives mais aussi culturelles. La France a choisi la voie du photovoltaïque intégré au bâtiment ; comment assume-t-elle cette décision ? Quelles solutions sont à apporter aujourd'hui ? Le Grenelle de l'environnement permettra-t-il d'apporter des réponses adaptées ? Le tarif d'achat actuel permet t-il un développement durable du secteur ?

Session 3 : Table Ronde - Vers une filière photovoltaïque en France

Cette session permettra de réaliser un tour d'horizon des acteurs qui comptent aujourd'hui en France. Pourquoi ont-ils choisi la France ? Quels sont ses atouts ? Quels sont les éléments à améliorer pour faciliter un déploiement durable de cette filière ?

Activités complémentaires :

Espace Affaires

Un “**Espace Affaires**” est mis en place dans le foyer du Centre des Congrès pour faciliter l'organisation de réunions ou réaliser de nouveaux contacts. Cette zone accueille également les stands des organisateurs, des partenaires institutionnels et sponsors qui présentent leurs activités et produits.

Speed Networking

Un système de “**Speed Networking**” est proposé. Il donne la possibilité aux participants de rencontrer d'autres participants et de **nouer ainsi de nouvelles relations**.

2. Programme détaillé

Modérateur : [Philippe Rocher](#), METROL

Colloque intégralement traduit Anglais-Français

10:00 - **Discours d'ouverture**

› [Jean-Jack Queyranne](#), Président de la Région Rhône-Alpes

› [Jean-Pierre Vial](#), Vice-Président du Conseil Général de Savoie et Sénateur

10:30 › 12:30 - **Session 1 : Perspectives de développement du marché PV**

Introduction : 'Marché photovoltaïque français & recommandations politiques' › [Eric Laborde](#), Directeur Général de Photowatt
'La filière photovoltaïque dans le Mix Energétique' › [André Antolini](#), Président du SER

'Perspectives de développement de la production et du marché' › [Ernesto Macias](#), Président d'EPIA

'Compétitivité et la loi de développement des énergies renouvelables allemande, un pas majeur vers une troisième révolution industrielle' › [Dr. Winfried Hoffmann](#), Vice-Président d'EPIA

'Marché français : 5,4 GWc d'ici à 2020?' › [Jacques Lengyel](#), Ministère de l'écologie (MEEDDAT)

› *Questions des participants*

14:00 › 15:45 - **Session 2 : Table Ronde - Levée des obstacles au marché photovoltaïque en France**

Introduction › [Jean-Louis Bal](#), ADEME

› **Intégration au bâtiment - Comment arriver au bâtiment à énergie positive ?**

› [Marc Jedliczka](#), Directeur Général d'Hespul

› [Francis Rome](#), Ministère de la Culture, Direction de l'Architecture et du Patrimoine

› [Jean Christophe Visier](#), Directeur du Département Energie, Santé, Environnement du CSTB (Conseil Scientifique et Technique du Bâtiment)

› **Accès au réseau**

Pour les particuliers › [François Henimann](#), Directeur Raccordement d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF)

Dans les DOM › [Philippe Beutin](#), délégué régional de l'ADEME à La Réunion

› **Le niveau du tarif d'achat**

› [Arnaud Mine](#), Vice-Président du Syndicat des Energies Renouvelables, Président de la commission photovoltaïque

› *Questions des participants*

15:45 › 17:30 - **Session 3 : Table Ronde - Vers une filière photovoltaïque en France**

Introduction : 'Le point de vue de la Recherche' › [Jean-Pierre Joly](#), Chef du Département des Technologies Solaires, INES

Intervenants :

• PV Alliance › [Eric Laborde](#)

• TOTAL › [Philippe Costerg](#)

• Arcelor/Mittal › [Fabrizio Nastri](#) (tbc)

• Apollon Solar › [Robert de Franclieu](#)

• Président de l'Union Nationale Artisanale Equipement Electrique et Electronique / CAPEB › [José Pereira](#)

• ENERPLAN › [André Joffre](#), President

› *Questions des participants*

17:30 - **Conclusions**

› [Philippe Beutin](#), délégué régional de l'ADEME à La Réunion

Bureau SVP coordonné par [Fabrice Juquois](#) - PHOTÉIS et [Bruno Gaiddon](#) - HESPUL

3. Présentation d'EPIA



EPIA : l'Association Européenne de l'Industrie Photovoltaïque

- La plus grande association professionnelle de l'énergie solaire dans le monde
- Avec plus de 170 membres, EPIA représente 95% de l'industrie photovoltaïque en Europe et près de 90% de l'industrie mondiale
- Une association globale qui s'intéresse à toute l'industrie photovoltaïque : depuis les producteurs de silicium, de cellules et de modules jusqu'aux développeurs de systèmes

Une mission : la promotion de l'industrie photovoltaïque

- Une association portant un message fort au travers d'une voie unique en Europe
- La Représentation de l'industrie photovoltaïque européenne auprès des institutions politiques au niveau européen et international
- Le développement de scénarios du marché, au niveau mondial à court et long terme, reconnus par le secteur.
- L'organisation de colloques, conférences, ateliers, tables rondes... associant les plus grands experts mondiaux en matière d'énergie et de développement durable
- Des publications professionnelles s'intéressant à l'actualité du marché photovoltaïque à travers le monde et à la diversité de ses applications, destinées à tous les publics
- Une newsletter mensuelle, Solaris, traitant de l'actualité du secteur et de ses membres, ainsi que des évolutions majeures en matière de réglementation
- Une plateforme d'information complète disponible 24h/24, 7j/7 : www.epia.org

Pour plus d'informations, contactez :

Marie Latour
Responsable Communication adjointe
Tel. : +32 400 10 13 / +32 479 202 959
E-mail : m.latour@epia.org

4. Les partenaires

Voici ci-après une liste complète des partenaires de l'événement

Partenaires institutionnels

ADEME



ADEME – Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie – www.ademe.fr



SOLER – Groupement français des professionnels du solaire photovoltaïque, branche photovoltaïque du **SER**, Syndicat des Énergies Renouvelables – www.enr.fr



Enerplan – Association Professionnelle de l'énergie solaire – www.enerplan.asso.fr



Hespul - association spécialisée dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique – www.hespul.org



INES – Institut National de l'Énergie Solaire – www.ines-solaire.com



Région Rhône-Alpes – www.rhonealpes.fr



Conseil Général de Savoie - www.cg73.fr



Agence économique de Savoie - www.savoie-entreprise.com



Ville d'Aix les Bains – www.aixlesbains.com



SIREME – le Salon International des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie – www.sireme.fr

5. Le marché photovoltaïque en France, en Europe et dans le monde

En France

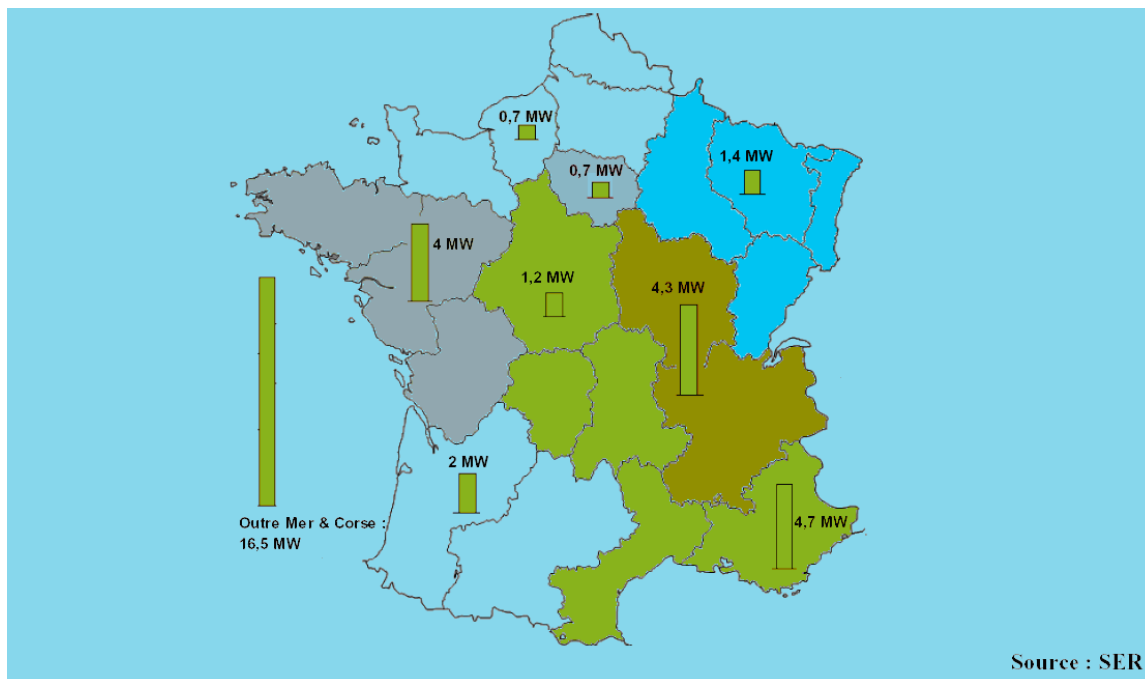
Quelle est la taille du marché français en 2007 ?

Pour répondre à cette question, plusieurs sources d'information ont été expertisées :

- Les statistiques de raccordement de Electricité Réseau Distribution Français et EDF SEI
- Les statistiques des demandes de raccordement de Electricité Réseau Distribution Français
- Les données relatives aux aides offertes par les régions
- Les informations collectées par le Syndicat des énergies renouvelables auprès de ses membres.

A partir de ces données, il est possible de construire une estimation du marché photovoltaïque français en 2007.

Estimation du marché photovoltaïque français en 2007 par zone géographique (découpage par agence ERDF)



- Marché photovoltaïque français en 2007 : 35,5 MW
- Marché photovoltaïque outre-mer et Corse : 16,5 MW
- Marché photovoltaïque France continentale : 19 MW

• Puissance moyenne d'une installation photovoltaïque raccordée en France continentale en 2007 : 3,7 kW

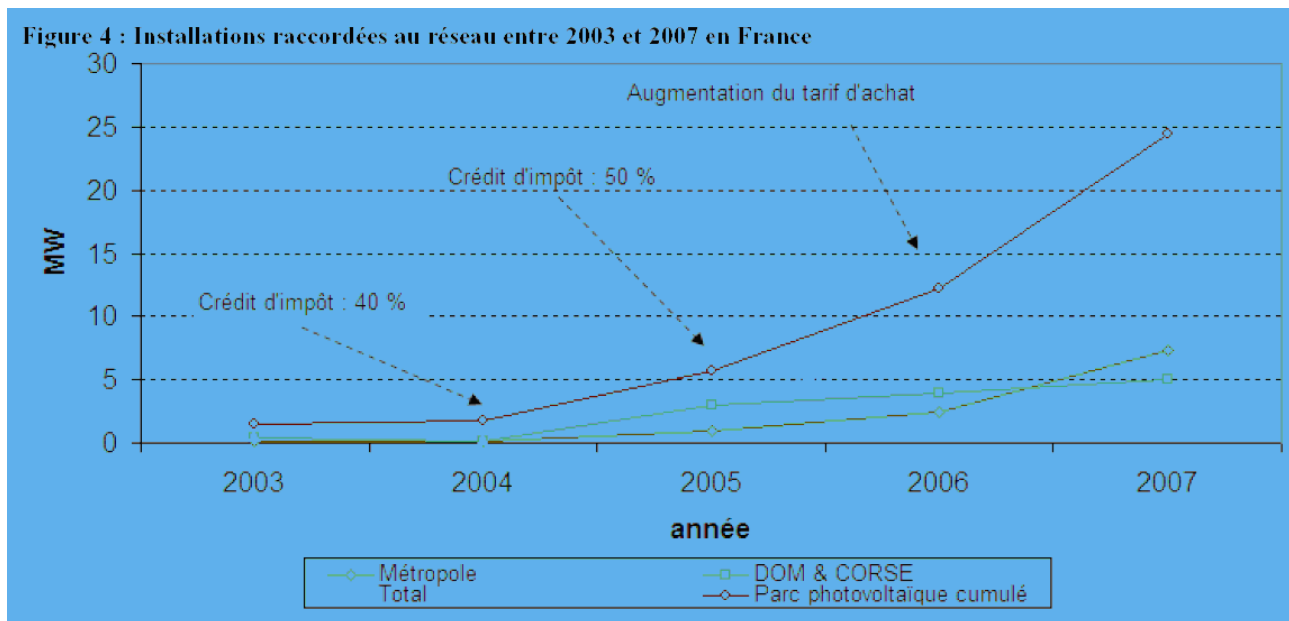
• Fin 2006, la puissance moyenne d'une installation photovoltaïque raccordée en France continentale était de : 3,2 kW

La puissance moyenne des installations photovoltaïques (PV) raccordées au réseau fin 2007 est assez uniforme suivant les régions (oscillant de 3 kW et 4 kW suivant les régions) à l'exception de la puissance moyenne des installations PV raccordées en l'île de France qui est fortement plus importante que la moyenne nationale avec une puissance moyenne de 17 kW. Cette différence s'explique par un marché Ile-de-France essentiellement tourné vers les installations collectives et tertiaires en 2007.



En 2007, 1 541 MW ont été installés en Europe, ce qui porte le parc photovoltaïque européen à 4 689,9 MW.
Sur ces 1 541 MW, 71 % ont été installés en Allemagne.

Figure 4 : Installations raccordées au réseau entre 2003 et 2007 en France

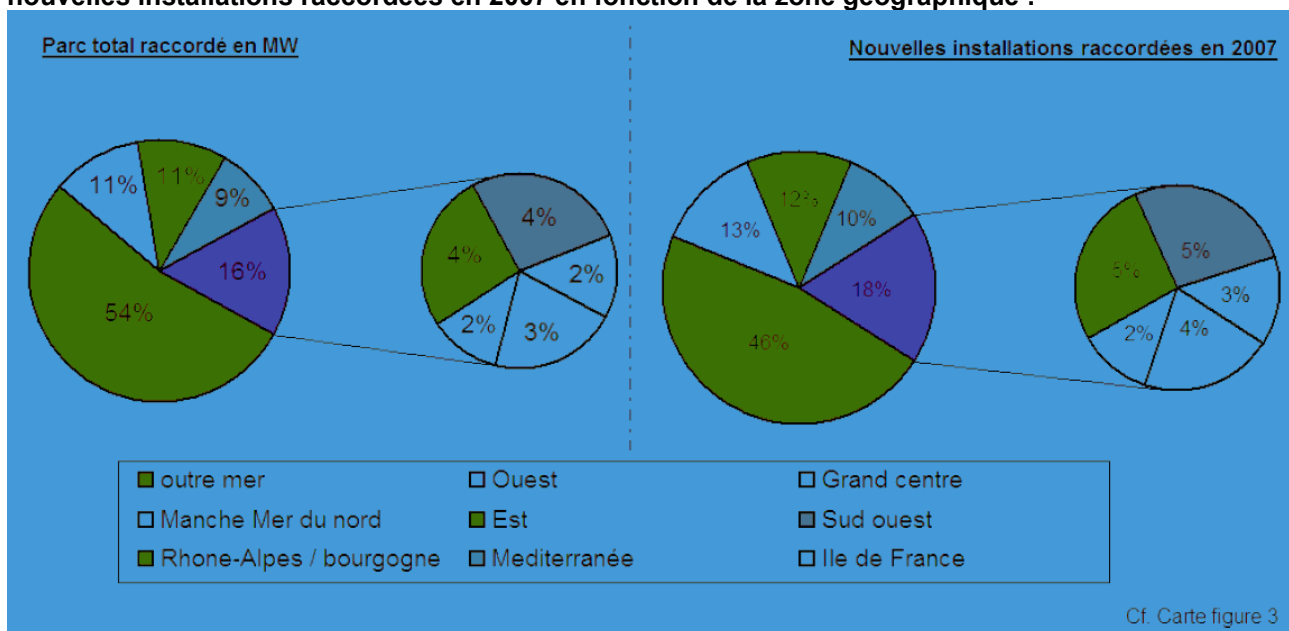


- Parc cumulé des installations photovoltaïques raccordées en 2007 : 25,4 MW
- Puissance totale des installations photovoltaïques en attente de raccordement fin 2007 : 62,3 MW.

Plus de 100% de croissance en 4 ans

Depuis 2004 et avec l'instauration du crédit d'impôt de 40 %, le raccordement d'installations photovoltaïques connaît une croissance importante. L'augmentation du crédit d'impôt de 40% à 50% en 2005, et surtout le tarif d'achat mis en place en juillet 2006, ont permis une montée en puissance du nombre de raccordements. **Ainsi, la croissance du parc français raccordé au réseau entre 2003 et 2007 a été, en moyenne, supérieure à 100 %.**

Répartition en puissance du parc photovoltaïque cumulé raccordé au réseau fin 2007 et des nouvelles installations raccordées en 2007 en fonction de la zone géographique :



En 2007, l'**outre-mer** reste un secteur moteur de l'activité et représente **46 % des installations raccordées**. La 2ème région en terme de raccordements et de parc cumulé est la zone Ouest (11 % du parc et 13 % des installations raccordées 2007). Viennent ensuite Rhône-Alpes / Bourgogne et Méditerranée avec respectivement 12 et 10 % des nouvelles installations raccordées et 11 et 9 % du parc raccordé.

En Europe et dans le Monde

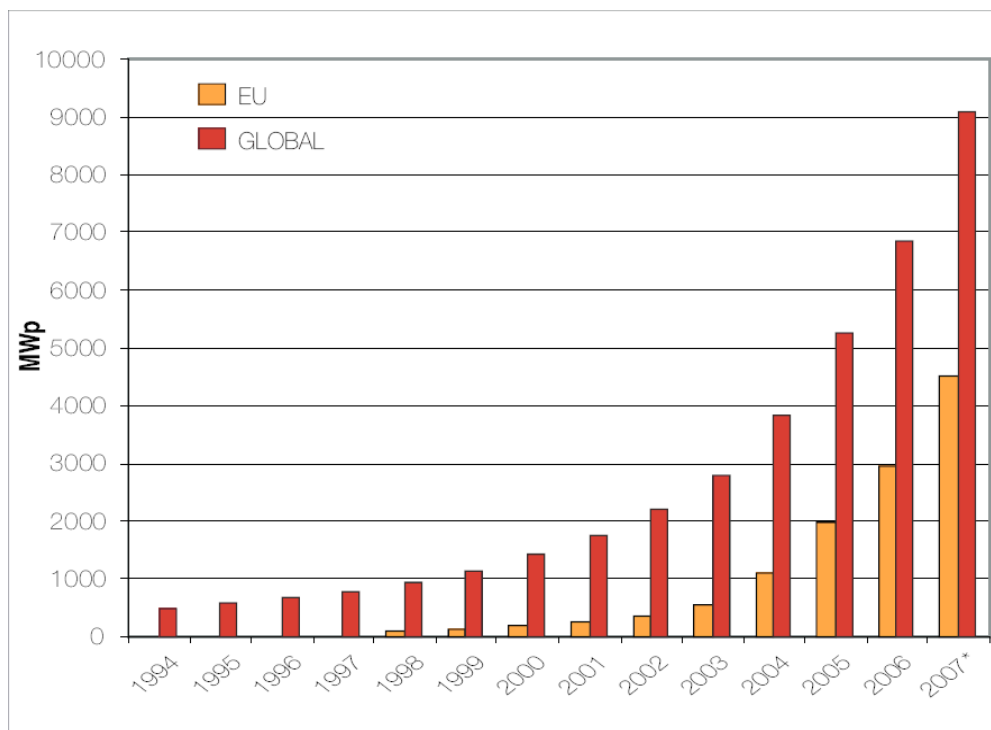
Prévisions de croissance du Marché Photovoltaïque Mondial à l'Horizon 2012 Scénarios développés par EPIA - Décembre 2007

Développement historique

Le marché solaire photovoltaïque a explosé depuis plusieurs années et cette tendance est confirmée pour les années à venir. Fin 2007, la capacité installée dans le monde était supérieure à 9 GWc¹. En 2007, l'Union Européenne représentait 50% du parc photovoltaïque mondial installé. On estime le nombre de foyers européens bénéficiant de l'électricité d'origine solaire à 3 millions. (1 foyer = 3 kWc)

Graphique 1 :

Développement Historique de la capacité installée au niveau mondial et Européen (Wp=Wc)



	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
EU					90	128	188	266	373	543	1089	1981	2971	4500
GLOBAL	502	580	669	795	948	1150	1428	1762	2201	2795	3847	5253	6851	9100

All figures in MWp

* projected values from December 2007

¹ GigaWatt crêtes

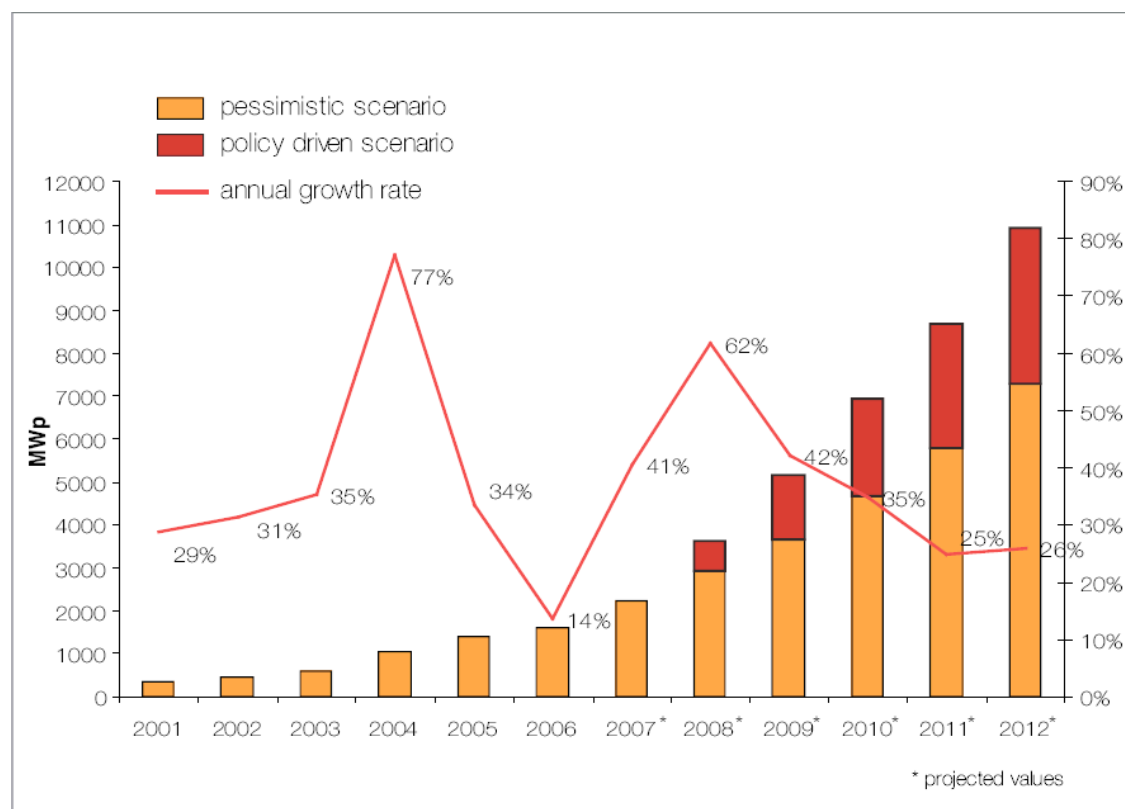
Projections de Marché au niveau mondial à 2012

Le développement du marché photovoltaïque dépend largement du cadre réglementaire d'un pays. Les mécanismes de support sont définis au niveau national. L'introduction, la modification ou le retrait de mécanismes de soutien peuvent avoir des conséquences considérables sur l'industrie photovoltaïque. Les prévisions de marché dépendent par conséquent largement d'une connaissance approfondie de la situation politique. EPIA (Association Européenne de l'industrie Photovoltaïque) s'efforce donc d'analyser au mieux les marchés, grâce notamment à ses contacts avec les acteurs clés de l'industrie et sa connaissance approfondie des politiques de soutien au photovoltaïque et des mécanismes de support. La crédibilité des scénarios développés par EPIA est prouvée et ceux-ci sont une source bien connue pour les projections de marché à court terme.

En décembre 2007, l'EPIA a réalisé une collection importante de données parmi un échantillon très représentatif de l'industrie photovoltaïque, les associations nationales et les agences de l'énergie. Basé sur un croisement de données et une consolidation de différentes méthodes de projections de marché, EPIA a élaboré deux scénarios représentatifs d'un développement futur du marché. :

- **Scénario pessimiste** : ce scénario est basé sur des hypothèses de développement « business as usual » (inchangé) qui ne prennent pas en compte l'application de mécanismes de soutien.
- **Scénario basé sur des politiques de soutien (Policy Driven)** : dans ce scénario, EPIA anticipe un suivi et/ou l'introduction de mécanismes de soutien, notamment un tarif d'achat, dans un grand nombre de pays.

Graphique 2 :
Marché mondial annuel (MWp) et taux de croissance annuelle (%)



	2006	2007 *	2008 *	2009 *	2010 *	2011 *	2012 *	
Policy driven scenario	1598	2246	3630	5160	6950	8673	10927	
Pessimistic scenario	1598	2246	2940	3655	4680	5803	7282	
All figures in MWp							* projected values	

Dans le scénario « Policy Driven », EPIA anticipe un marché annuel de 7 GWc installés en 2010 et 10,9 GWc en 2012. Selon ce scénario, au cours des 5 prochaines années le marché mondial photovoltaïque sera 5 fois supérieur par rapport à 2007. Les taux de croissance du marché ont fortement varié au cours des dernières années, principalement en raison du décollage du marché allemand en 2004. Le déséquilibre entraîné par la pénurie temporaire de silicium d'une part, et la réponse à la demande d'autre part, a conduit à des taux de croissance plus faibles les deux années suivantes. En 2007 le marché espagnol a commencé à décoller à nouveau entraînant une croissance élevée. L'Europe et les Etats-Unis devraient représenter la majeure partie du marché photovoltaïque mondial, en croissance constante.

Tableau : Prévisions détaillées de croissance du marché photovoltaïque mondial en MWc. (Policy Driven)

	2006	2007*	2008*	2009*	2010*	2011*	2012*
Germany	850	1100	1500	1750	2000	2200	2400
Spain	97	300	500	500	600	600	600
Italy	12	40	150	300	400	540	730
Greece	1,2	2	20	100	200	270	360
France	14	45	150	250	300	400	540
Portugal	2	10	20	40	50	70	90
USA	141	259	400	800	1400	1900	2550
China	12	20	35	70	100	140	180
Japan	286	230	300	400	500	680	910
South Korea	21	50	150	300	500	680	910
India	12	20	150	300	400	540	730
Rest of the World	150	170	250	350	500	680	910
TOTAL	1598	2246	3625	5160	6950	8700	10910

* projected values

6. Tarif d'achat photovoltaïque en France.

Depuis 2002, l'électricité produite à partir d'une installation photovoltaïque est soumise à obligation d'achat et cela pour une durée de 20 ans. Le 10 juillet 2006, les tarifs ont été revus à la hausse et, en 2008, le tarif photovoltaïque applicable est :

- En métropole continentale, de 32 centimes € / kWh auquel il faut ajouter 25 centimes€ / kWh si les capteurs sont intégrés au bâti.
- Pour la Corse et les départements d'outre-mer, de 42 centimes € / kWh auquel il faut ajouter 15 centimes € / kWh si les capteurs sont intégrés au bâti.

La prime à l'intégration au bâti a pour objectif de promouvoir les équipements photovoltaïques qui assurent également une fonction technique ou architecturale essentielle à l'acte de construction.

Dans leur très grande majorité, les acteurs de la filière photovoltaïque ont compris cette mise en avant du photovoltaïque intégrée et la soutiennent. Ainsi, au cours des années 2006/2007, de nombreux investissements ont été réalisés pour mettre sur le marché de nouveaux produits ou pérenniser des produits répondant aux critères d'intégration.

7. Objectifs pour la filière

Objectif 2012

Tableau extrait du rapport du Grenelle de l'environnement / Objectif 2020 pour la filière photovoltaïque

Objectif au 31/12/2012	Supplément à réaliser
kTep	kTep
95 (1100 MW)	95 (1100 MW)

Les objectifs que s'est fixée la France dans l'arrêté du 7 juillet 2006 relatif à la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité sont, pour le solaire photovoltaïque, de 160 MW cumulés en 2010 et de 500 MW en 2015 dont 40 % dans les DOM. Le COMOP EnR (Comité Opérationnel Energies Renouvelables) a donc déterminé de nouveaux objectifs beaucoup plus ambitieux.

Objectif 2020

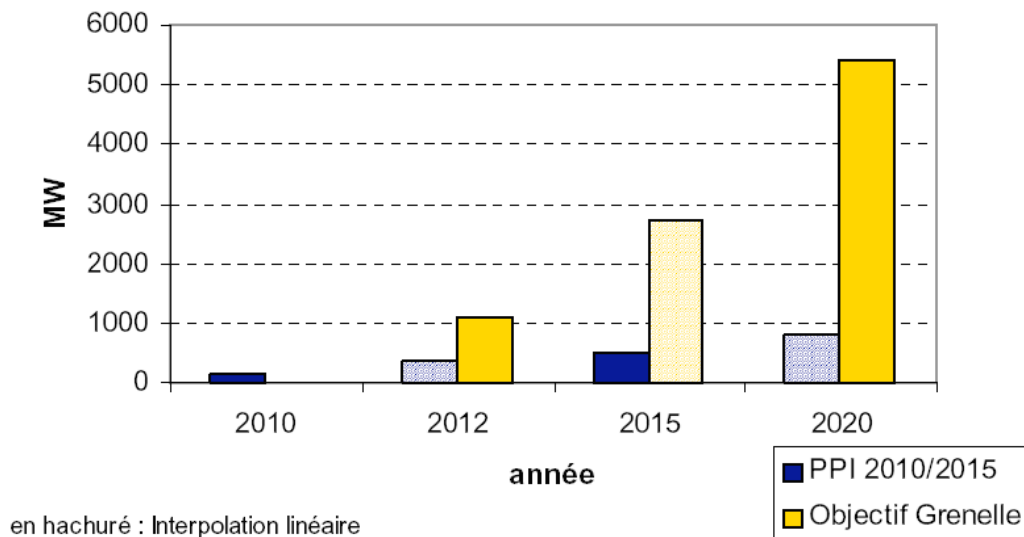
Tableau extrait du rapport du Grenelle de l'environnement / Objectif 2020 pour la filière

Situation 2006	Potentiel 2020	Supplément à réaliser	Obstacle à surmonter	Principaux objectifs qualitatifs
kTep	kTep	kTep		
0	450 (5400 MW)	450 (5400 MW)	Coût très élevé même si forte décroissance	Développer une filière industrielle nationale créatrice d'emploi pour améliorer la compétitivité

photovoltaïque :

Pour sa part, le syndicat des énergies renouvelables estime que la puissance cumulée d'installation photovoltaïque à l'horizon 2020 pourrait atteindre 7 000 MW.

Comparaison des objectifs de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) et Grenelle de l'Environnement pour le photovoltaïque :



Le Grenelle présente une vision du développement du solaire photovoltaïque en France beaucoup plus dynamique.

8. Professionnalisation de la filière

Fondée par cinq entités professionnelles nationales, Qualit'EnR est depuis début 2006, l'association française pour la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Qualit'EnR intervient pour la promotion de la qualité des prestations des professionnels et gère des dispositifs de qualité et des règlements afférents aux appellations : «Qualisol», «Qualibois» et «QualiPV».



QualiPV est l'appellation qualité pour le photovoltaïque raccordé au réseau. QualiPV a pour objet de constituer un réseau d'installateurs formés à la technologie du photovoltaïque pour répondre aux besoins du marché en pleine croissance. En 6 mois, déjà 1 300 entreprises ont reçu la nouvelle appellation QualiPV, un chiffre qui devrait doubler voire tripler cette année.

Plus d'information : www.qualit-enr.org

9. Les revendications du secteur photovoltaïque en France

Révision de la PPI (Programmation Prévisionnelle des Investissements)

Révision des objectifs de la PPI à un niveau permettant de favoriser le développement d'une industrie nationale du PV soit 1 100 MW en 2012 et 7 000 MW en 2020.

Tarifs d'achat & autres supports

- **Systemes intégrés au bâti** : Maintien de la structure actuelle du tarif pour le segment « bâtiment », du niveau de la prime et des critères d'éligibilité à la prime d'intégration afin de pérenniser les investissements industriels déjà effectués ; Le maintien du niveau actuel de **0,57 €/kWh est préconisé**.
- **Systemes non-intégrés, posés sur bâtiments** : Introduction d'un tarif pour les installations en **toiture non intégrées**, qui seront notamment pris en compte dans le bâtiment à énergie positive ; Un tarif d'achat de **0,45 €/kWh est conseillé**.
- **Systemes posés au sol**: réajustement du tarif de base pour permettre le développement maîtrisé de projets de centrales au sol (jusqu'à 2 000 MW) ; Un tarif d'achat de **0,38 €/kWh est préconisé**.
- **Maintien d'un système de soutien adapté en outre-mer** ;
- **Maintien du crédit d'impôt** pour les installations destinées aux particuliers.
- Mise en œuvre d'une **dégressivité du tarif** après trois ou quatre années de stabilité pour prendre en compte les gains de productivité attendus dans les différentes technologies (silicium polycristallin, couches minces...)
- **Déplafonnement du nombre d'heures éligibles au tarif** afin de favoriser la recherche de sites optimaux en termes d'ensoleillement et les améliorations de performance énergétique des modules

Procédures administratives & autres mesures

- la **simplification des procédures administratives par la création d'un guichet unique de traitement de toutes les démarches**
- la prise en compte du photovoltaïque à tous les stades d'élaboration des projets d'aménagement urbain et de construction ou de rénovation via l'**adaptation des codes d'urbanisme, de construction et d'habitation**

10. Contacts

Association Européenne de l'Industrie
Photovoltaïque
Marie Latour
Tel : +32 (0)2 400 10 13
m.latour@epia.org

Attachée de Presse France
Christel Leca
04 78 45 75 49
christel@leca.fr